

L'industrie ferroviaire, sujet clé de la rentrée? Possible si l'on en croit le nombre de rapports en préparation pour éclairer les pouvoirs publics.

Pas moins de cinq rapports et audits, rendus ou en cours de rédaction, se pressent au chevet de l'industrie ferroviaire française depuis le printemps. Après la parution du rapport du sénateur

Francis Grignon

(LLA n01470), de l'audit mené par

Hervé Mariton

en mai, puis des résultats de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale en juin, deux audits sont encore attendus mi-juillet. L'un est piloté par le

Conseil général de l'environnement et du développement durable

(CGEDD, l'ex-Conseil général des ponts et chaussées) et l'inspection des finances, l'autre a été confié à

René Abate,

ancien président de

Boston Consulting Group.

Soit deux nouveaux opus commandés par

Nathalie Kosciusko-Morizet

(NKM), ministre de l'écologie et des transports, et

Christine Lagarde.

Cette accumulation est d'autant plus remarquable que le sujet est longtemps resté dans les limbes, malgré les difficultés croissantes de la filière industrielle. Au-delà des alertes sur les niveaux de commandes enregistrés par

Alstom

en 2010, l'état de santé de nombre de PME sous-traitantes incitait pourtant à la vigilance. Sur les derniers dix mois, les défaillances se sont multipliées : par exemple, les sociétés

SAEP et Sofanor

ont été placées en redressement judiciaire avant d'être reprises, la fonderie

Sambre et Meuse,

a été sauvée

in extremis

par des capitaux russes en février, etc.

En attendant les résultats des derniers rapports et la tenue des assises du ferroviaire,

annoncées pour la rentrée par NKM, le comité stratégique de la filière ferroviaire, présidé par **Louis Nègre**, a commencé ses concertations. Dans ce cadre, plusieurs initiatives visant à accroître la solidarité des acteurs du secteur et à fluidifier les relations sous-traitants-donneurs d'ordre sont à l'étude. Parmi elles, à titre d'exemple, la mise en place d'un portail d'achats, commun à **Alstom et Bombardier**, pour faciliter la gestion des stocks et des flux avec leurs fournisseurs.